

42, rue du Général de Larminat BP 56
33035 BORDEAUX Cedex

Tél. : 05 56 00 04 00
Fax : 05 56 00 04 57

**Groupe de subdivisions
de la Gironde**

Affaire suivie par F. BERNAT
Téléphone : 05 56 00 05 18
Référence : FB-GS33-EI-06-375

Bordeaux, le 28 avril 2006

C.O.B.A.S.
2, allée d'Espagne
33311 ARCACHON Cedex

**Rapport de présentation au
Conseil Départemental d'Hygiène**

Objet : C.O.B.A.S. – Centre de transit de déchets ménagers de La Teste

La Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Sud (C.O.B.A.S.) exploite, sur la commune de La Teste de Buch, une station de transfert de déchets ménagers et assimilés ainsi qu'une déchetterie.

Ces activités ont été autorisées par arrêté préfectoral du 28 janvier 2000, modifié par arrêté complémentaire du 13 octobre 2004.

Le 16 février 2006, la COBAS a adressé un courrier à la Préfecture de Gironde précisant que les modalités de transfert des déchets sur le site avaient été modifiées.

Les ordures ménagères sont dorénavant déversées gravitairement dans des bennes à fond mouvant alors que par le passé elles étaient déversées dans des bennes compactrices.

Cette modification du mode de transfert, constitue une amélioration au niveau environnemental. Le transfert dans des bennes à fond mouvant permet en effet de limiter les nuisances (odeurs, pannes, déversements de déchets en dehors des bennes, réduction du nombre de transferts de véhicules).

Nous proposons donc, à Monsieur le Préfet, de modifier l'arrêté préfectoral d'autorisation afin d'autoriser ce nouveau mode de transfert, par arrêté complémentaire, pris au titre de l'article 18 du décret n° 77-1133 du 21 septembre 1977 modifié, après avis du CDH.

Un projet d'arrêté en ce sens est annexé au présent rapport.

Ce projet d'arrêté prévoit également de renforcer les prescriptions applicables au site en matière de contrôle des déchets en imposant notamment un contrôle de radioactivité.

Ce projet a été envoyé à l'exploitant pour avis. Ce dernier n'a émis aucune remarque particulière.

L'inspecteur des installations classées,

Signé

P.J. : Projet de prescriptions

F. BERNAT